



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rimouski



**Séance ordinaire du
Conseil municipal**
de la Ville de Rimouski

lundi 6 juillet 2026 à 19 h 31

Sont présents : Monsieur le maire, Guy Caron, président

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Mélanie Bernier	Antoine Durette-Landry
Julie Carré	Élise Gagnon
Francis Chouinard	Alain Martineau
Dave Dumas	Jocelyn Pelletier
Patrick Dumont	

Sont également présents : Monsieur Marco Desbiens, directeur général
Maître Cynthia Lamarre, assistante-greffière
Monsieur Sylvain St-Pierre, directeur et trésorier
Madame Sarah-Jane Guité, chef de division - Permis

Sont absents : Madame la conseillère Cécilia Michaud
Monsieur le conseiller Grégory Thorez

Ouverture de la séance

À 19 h 31, monsieur le maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

2026-07-451

Adoption de l'ordre du jour

Maître Cynthia Lamarre, assistante-greffière, fait la lecture des points qui sont sujets à être adoptés en affaires nouvelles.

Il est proposé par madame la conseillère Mélanie Bernier

appuyé par monsieur le conseiller Alain Martineau

Et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis, sujet à l'ajout des points 19.1 à 19.3.

Adoptée à l'unanimité

2026-07-452

Approbation du procès-verbal

Il est proposé par monsieur le conseiller Antoine Durette-Landry

appuyé par madame la conseillère Julie Carré

Et résolu que le conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2026, tenue à 19 h 31, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rimouski

2026-07-453

Ajournement de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Pelletier

appuyé par monsieur le conseiller Alain Martineau

Et résolu que le conseil ajourne la séance ordinaire en vue de tenir une séance extraordinaire pour l'adoption du programme quinquennal des dépenses en immobilisations (PQI), pour les années 2027 à 2031, laquelle sera suivi de la reprise de la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité

Guy Caron, maire

Cynthia Lamarre, assistante-greffière